

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS
17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers

en exercice 11

présents 10

votants 11

procuration 01

L'an deux mil vingt six

le treize avril

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la Présidence de Mme COUSSOT Chantal, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/04/2026

Présents : Mmes COUSSOT, KUENEMANN, FURAUD, RICHARD,
LEGALLAIS, KERMARREC, MM. GROLAUD, COUSSOT,
LIGONNIERE, BRUN

Absent : M. TORCHUT (procuration à Mme FURAUD)

Secrétaire : Mme RICHARD Jannick

2026/13 OBJET : SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LA MAIRIE.

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des demandes de subventions de différentes associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer les subventions suivantes, qui seront inscrites à l'article 65742 :

- Ecole La Chapelle des Pots : 375 €
- Ecole Les Bujoliers : 560 €
- Association Belle Rive : 250 €
- Association Cap sur la Vallée du Coran : 200 €
- FNACA : 50 €
- Panier solidaire en Pays Buriaud : 100 €
- Alliance Sports et Loisirs : 200 €
- Service de maintien à domicile : 750 €
- Comité des fêtes St Bris/St Césaire : 250 €
- Les anciens écoliers : 100 €
- GDF 17 : 100 €

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance
Jannick RICHARD

Pour copie conforme,
Mme le Maire,
Chantal COUSSOT